Sanofi Maisons-Alfort

Information importante

La cession d'Amilly a été signé

Contrairement à ce que nous annoncions lors de nos réunions d'informations, la cession d'Amilly a bien été signé le 26 juin 2025.

Notre erreur découle d'un défaut d'information du groupe d'une part et des organisations syndicales locales d'autre part sur le sujet.

La poursuite de la mobilisation des travailleurs du site d'Amilly porte sur la négociation d'un protocole de fin de conflit afin d'améliorer les mesures d'accompagnement signé par les organisations syndicales le 28 mai 2025.

Néanmoins, nous continuons de penser qu'un avenir dans SANOFI demeure possible.

Une alternative pourrait consister à ce que SANOFI maintienne l'activité de MAF pendant les 3 prochaines années et organise ensuite le transfert du personnel du site, à renfort de formations, sur le site de Vitry.

Ce délai de 3 ans correspond au timing prévu pour la livraison du nouveau biolaunch.

Une autre alternative est à l'étude par notre syndicat. Nous vous la communiquerons si le projet apporte plus de garanti en termes d'activité et d'emplois.

En attendant, nous réaffirmons notre volonté de construire une intersyndicale forte et unis afin de remporter cette lutte.

Des rencontres avec les autres organisations syndicales sont prévues ces prochains jours afin de concrétiser cette volonté.

SUITE AU VERSO

La CGT Sanofi appelle à un grand rassemblement le 10 juillet 2025 de 11h15 à 14h00 devant le site.

Pour donner de l'envergure à notre combat, la C.G.T. appelle à la mobilisation tous les salariés des sites SANOFI en France le 10 juillet 2025.

Nous organisons un rassemblement le même jour devant l'établissement de Maisons-Alfort.

De nombreuses personnalités politiques seront présentes ainsi que des médias.

Nous avons choisi cette journée car elle marque le début du calendrier de négociation prévue par la direction de l'entreprise.

Venez nombreux pour défendre l'activité et les emplois et exprimez votre opposition à ce projet.